



À jour au 25 novembre 2017
Ce document n'a pas valeur officielle.

RÈGLEMENT RV-1626

DÉCRÉTANT LE RETRAIT DE CARACTÈRE DE RUE DU LOT 2 109 063

LE CONSEIL DÉCRÈTE :

1. Le lot 2 109 063 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, étant connu comme une partie de la rue Letellier, est fermé comme voie publique.

Une copie du plan cadastral illustrant l'emplacement du lot est reproduite en annexe I sous le titre « PLAN CADASTRAL ».

